

Québec, le 7 février 2003

**PAR COURRIEL**

Madame Louise Boucher  
Présidente de la commission  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**OBJET :** Votre demande d'information du 31 janvier 2003

---

Madame,

Suite à votre demande je vous transmets un tableau portant sur les demandes d'exclusion qui ont été traitées par la commission depuis le 1<sup>er</sup> avril 1998 et qui concernent uniquement la région administrative du Centre-du-Québec.

En premier lieu, je vous informe que notre système informatique ne permet pas d'obtenir de tels résultats pour la période antérieure au 1<sup>er</sup> avril 1998.

Enfin, le tableau annexé vous indique, pour chaque année, le nombre de demandes qui ont été traitées par la commission, le nombre de demandes accueillies favorablement, l'indication, en hectare, des superficies sollicitées et enfin, l'indication, toujours en hectare, des superficies accordées par la commission.

Je demeure à votre disposition si vous le jugez nécessaire.

Michel Blais, avocat  
Direction des affaires juridiques

MB/mr

p.j.

**DEMANDES D'EXCLUSION TRAITÉES DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE DU  
CENTRE-DU-QUÉBEC DE 1998 À 2002 :**

	Demande traitée (nb)	Autorisation accordée (nb)	Superficie demandée (ha)	Superficie accordée (ha)
1998-1999	10	9	65,5	44
1999-2000	14	12	114	82
2000-2001	12	10	37,4	35
2001-2002	7	3	52,4	6
<b>Total</b>			269,3	167 (62 %)

CPTAQ, le 5 février 2003